

Société

**Le plateau Médiation Familiale 67 s'est étoffé**

Le plateau permet d'orienter les parents et familles vers les accueils de médiation familiale dans le Bas-Rhin. Son but : aider afin d'améliorer le dialogue entre parents séparés et dans les familles en conflit.

Par E.K. - 09 juil. 2022 à 06:00 | mis à jour le 09 juil. 2022 à 14:43 - Temps de lecture : 2 min

🗨️ | 📌 | Vu 138 fois



Une médiation familiale peut permettre d'éviter l'enlisement dans le conflit et la rupture des relations intrafamiliales. Photo archives l'Alsace/Vanessa MEYER

En cas de séparation ou divorce, conflit intergénérationnel ou de problèmes au sein d'une recomposition familiale ou de succession, on peut s'adresser à une médiatrice familiale. Elle propose un espace de parole et d'écoute, neutre et confidentiel, permettant aux personnes et aux familles de prendre le temps avec l'aide d'un tiers professionnel pour renouer une communication constructive et rechercher des solutions adaptées aux besoins de chacun et notamment dans l'intérêt de l'enfant ou de la personne vulnérable.

## 14 médiatrices et 23 lieux de rendez-vous

« Proposer une médiation familiale peut permettre d'éviter l'enlisement dans le conflit et la rupture des relations intrafamiliales. Elle peut être envisagée à différents moments, avant ou après une décision de justice », souligne Sonia Alles, médiatrice familiale et coordinatrice du plateau 67.

« Il s'agit d'une organisation que l'on ne retrouve pas sous cette forme dans les autres départements français », poursuit Sonia Alles, salariée de l'Association générale des familles du Bas-Rhin. « On s'est unis pour faciliter l'accès à la médiation familiale dans le Bas-Rhin et promouvoir ce mode de résolution amiable en cas de conflit ou de rupture de dialogue ou de relations dans la famille ».

Créé en mars 2016 et fruit de la mutualisation de quatre services de médiation familiale conventionnés\* du Bas-Rhin (AGF67, CIDFF67, L'Etage et RESCIF), Médiation familiale 67 compte 8 médiatrices familiales diplômées d'état. Cette année, deux nouvelles associations les ont rejoints : ALT et ARSEA, pour porter le nombre de médiatrices à 14. Le plateau MF67 propose 23 lieux de rendez-vous dans tout le département pour faciliter l'accessibilité aux personnes et aux familles.

Le premier entretien est gratuit et sert à présenter la démarche et les tarifs (de 2 à 131 euros par séance en fonction des revenus de chaque personne). En général, la démarche n'est pas très longue, deux à six entretiens d'environ une heure et demie suffisent. « Ce n'est pas une thérapie », souligne la médiatrice. « On va travailler avec les besoins des personnes vulnérables pour qu'elles puissent construire leur propre solution. On ne va pas donner des conseils ».